



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal - Rencontre du

DATE : 1^{er} février 2024, 18h30

LIEU : Au gymnase de l'école

Personnes présentes

Valérie Jean	Direction
Marie-Pier l'Heureux	Direction adjointe
Adoussalam Diallo	Représentant(e) des parents
Pierre-Luc Duchesneau	Représentant(e) des parents
Marie-Claude Servant	Représentant (e) des parents
Caroline Vallée	Représentant(e) du personnel de soutien
Annie Ducas	Représentant(e) du personnel enseignant
Nancy Laflamme	Représentant(e) du personnel enseignant
Chantal Leblanc	Représentant(e) du service de garde

Personne(s) absente(s)

Catherine Rancourt	Représentant(e) du personnel professionnel
Catherine Pelletier	Représentant (e) des parents
David Jaime	Représentant (e) des parents

Public

Aucun public présent

Mme Jessica Bédard, agit à titre de secrétaire.

Numéros de décisions	Sujets		Résumé	Suivis à faire
	2.1	Ouverture de la séance, mot de bienvenue et vérification du quorum	Ouverture de la séance à 18 h 41. M. Duchesneau souhaite la bienvenue aux membres et fait la lecture de l'ordre du jour. Le quorum est atteint.	
002-CE 2023/2024-01	2.2	Adoption de l'ordre du jour du 1^{er} février 2024	L'ordre du jour est adopté tel que présenté par Mme Caroline Vallée.	
002-CE 2023/2024-02	2.3	Adoption du procès-verbal du 5 octobre 2023	M. Duchesneau mentionne les coquilles à corriger sur le procès-verbal du 5 octobre 2023 : ajouter M. David Jaime ainsi que Mme Marie-Claude Servant (représentants des membres parents) dans les membres absents à la séance. Mme Laflamme propose l'adoption du procès-verbal suite aux corrections.	
	2.4	Périodes de questions du public	Aucune question n'est soulevée.	
	2.5	Budget de l'école : rapport de mi-année	Mme Jean, nouvellement directrice, mentionne que ce point sera reporté au prochain conseil d'établissement. Elle n'a pas reçu la mise à jour des finances dû à la grève et au plan de rattrapage. Elle aura une rencontre la semaine prochaine.	Prochain conseil d'établissement
	2.6	Suivi : montant facturé aux parents pour le service de surveillance pour 2024-2025	Mme Jean désire reporter aussi ce point à la prochaine séance comme elle n'a pas reçu d'informations à ce sujet.	Prochain conseil d'établissement
002-CE 2023/2024-03	2.7	Sorties éducatives et artiste à l'école	Les demandes de sorties pour le mois de février et mars pour l'ensemble des groupes sont présentées aux membres. Le projet artiste à l'école est aussi apporté par Mme Jean. Ce projet permettra à 4 groupes de bénéficier de cette mesure "culture à l'école" : gambe et danse seront au menu. Les classes n'ont pas encore été ciblées, mais il se pourrait qu'un jumelage soit fait pour	

			permettre à davantage d'élèves d'y participer. Il est proposé par M. Diallo d'adopter les sorties et ce projet.	
002-CE 2023/2024-04	2.8	Plan de lutte contre l'intimidation et la violence	La loi 56 oblige chaque établissement scolaire à rédiger un plan de lutte contre l'intimidation et la violence face à l'élève. C'est Mme Marie-Pier l'Heureux, la nouvelle directrice adjointe, qui s'occupe de ce volet pour ensuite être validé par les Services éducatifs. Cette dernière en fait d'ailleurs la lecture aux membres. Mme Jean tient à remercier l'équipe qui s'est penchée pour la rédaction de ce plan. Il sera d'ailleurs déposé sur le site de l'école avec le formulaire de dénonciation et le lien vers le protecteur de l'élève. Il est proposé d'adopter le plan de lutte contre l'intimidation et la violence par Mme Servant.	Plan à déposer sur le site de l'école avec le formulaire de dénonciation et le lien vers le protecteur de l'élève
	2.9	Communication de la présidence	M. Duchesneau rappelle aux nouveaux membres du conseil d'établissement les capsules obligatoires à écouter d'ici la fin de l'année.	
	2.10	Communication du représentant au comité de parents	Aucun représentant au comité de parents.	
	2.11	Communication du représentant du service de garde	Mme Leblanc mentionne l'absence prolongée de Mme Dominique Roberge, technicienne en service de garde, jusqu'en avril. C'est elle qui prend le relais jusqu'à son retour.	
	2.12	Communication de la direction	Les nouvelles directions se présentent aux membres. Tout d'abord, Mme Jean nous présente son parcours. Elle a enseigné 18 ans en adaptation scolaire et a travaillé 24 ans à la Maison des adultes, une école accueillant une clientèle adulte présentant une déficience intellectuelle légère à modérée. Elle y a été enseignante, directrice adjointe et directrice.	

			<p>Quant à Mme l'Heureux, elle détient une formation d'éducatrice spécialisée et d'orthopédagogue. Elle travaille depuis 10 ans pour le Centre de services scolaire. Étant à mi-temps à l'école Marie-Renouard, elle sera présente à l'Envol 2 jours et demi par semaine.</p> <p>Mme Jean mentionne que les mandats des directions seront présentés à l'ensemble du personnel lors de la prochaine journée pédagogique. Elle précise qu'un plan de rattrapage existe à l'Envol et qu'il permettra à des élèves ayant perdu des capacités pendant la grève de bénéficier d'un soutien supplémentaire. Mme Jean reviendra auprès Mme Servant qui se demande si le plan de rattrapage peut s'appliquer pour de l'orthophonie.</p>	Vérification pour le plan de rattrapage, volet orthophonie
	2.13	Questions et commentaires des membres du conseil d'établissement	Mme Jean confirme que le calendrier des rencontres pour le conseil d'établissement sera maintenu. Il reste 3 séances, mais il se peut que celle du 13 juin soit déplacée, puisqu'il manquera possiblement 2 membres.	
	2.14	Levée de l'assemblée	La levée de l'assemblée a lieu à 19h30.	
	Signature du président			Signature de la secrétaire